

## INFOLETTRE 2019-12-19

En cette fin d'année et fidèle à ses engagements, le Conseil de ville vous informe du développement de certains dossiers en cours.

### **BUDGET MUNICIPAL 2020**

Le budget municipal de 2020 et le plan triennal d'investissement ont été présentés lors de la séance du 16 décembre dernier. Nous vous invitons à consulter la présentation qui est disponible sur le site de la ville.

<http://www.villelacsergent.com/assets/pdf/Autres/VLS-Présentation-budget-2020-plan-triennal-2020-2021-2022.pdf>

Le budget municipal planifié pour 2020 atteint 1,514 M \$, soit une augmentation de près de 19 %, cette croissance est attribuable principalement aux revenus et aux investissements qui seront effectués grâce au programme de la taxe sur l'essence (TECQ).

Pour les propriétaires, la hausse moyenne de la facture de taxes municipales sera de 1,76 % (environ 34 \$) qui se répartie ainsi : une augmentation de 1 % du taux de base (15\$) et celle du coût des taxes de service pour le déneigement et la sécurité publique (19\$).

Le Conseil de ville poursuit ses objectifs visant à protéger le lac et à améliorer les infrastructures municipales tout en limitant la hausse de taxes sous le niveau de l'inflation.

### **TRAVAUX ROUTIERS**

Malgré les nombreuses embûches rencontrées lors de la relocalisation des poteaux du réseau électrique et des communications, les travaux d'installation de la nouvelle canalisation pour la gestion des eaux de surface sur le Chemin Tour du Lac Nord ont pu être complétés.

À cause des conditions météorologiques à cette période de l'année, le surfacage temporaire de la route est cependant beaucoup plus sommaire que prévu. On demande donc aux citoyens de faire preuve de prudence et de rouler à basse vitesse dans les secteurs où des travaux d'excavation ont eu lieu sur les chemins Tour du Lac Nord et Tour du Lac Sud.

Les travaux de pavage et de reconditionnement des lieux s'effectueront dès la fin de la période de dégel.

Nous vous remercions de votre collaboration d'ici là!

### **UN RAPPEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Nous rappelons aux citoyens que le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la municipalité afin de permettre à l'entrepreneur d'effectuer ses opérations et de faire le déneigement des rues de façon optimale.

De plus, dernièrement quelques introductions par effractions ont été signalées dans des chalets et propriétés en construction. Si vous notez une activité suspecte dans votre secteur, n'hésitez pas à contacter les services policiers via le 911.

### **HORAIRE DES FÊTES**

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés à compter du 21 décembre pour ouvrir normalement le lundi 6 janvier 2020.

## **ACTIVITÉS SOCIALES LIBRES – LES LUNDIS DÈS LE 13 JANVIER**

Comme indiqué dans le dernier journal Le Jaseur à la page 10, veuillez prendre note qu'à compter du 13 janvier 2020, les citoyens qui le désirent pourront se rencontrer et se divertir au Club nautique, le lundi de 13h à 16h. Si vous êtes intéressés à jouer aux cartes, au Scrabble ou d'autres jeux de société, vous serez les bienvenus. Apportez vos jeux et votre bonne humeur.

Il sera également possible d'aménager une section de la salle pour faire du tricot, par exemple ou toute autre activité de ce genre. **Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas de cours mais d'activités sociales pour lesquelles la Ville vous offre gratuitement la grande salle du Club nautique à des fins récréatives.**

Afin de faciliter la planification, veuillez faire parvenir vos coordonnées à monsieur Jean Leclerc à [conseiller2@villelacsergent.com](mailto:conseiller2@villelacsergent.com) ou à madame Diane Pinet à [conseiller3@villelacsergent.com](mailto:conseiller3@villelacsergent.com)

Nous vous remercions à l'avance de nous communiquer votre intérêt et demeurons ouverts à d'autres suggestions.

## **COURS DE MISE EN FORME - LES JEUDIS DÈS LE 16 JANVIER**

La Ville vous offre l'opportunité de vous inscrire à la session hivernale des cours de mise en forme sous la supervision de madame Nadine Gauthier, dès maintenant étant donné la demande des citoyens et le succès remporté à l'automne.

**Durée des cours : 10 semaines – Début : 16 janvier 2020 – Jeudi de 11h à 12h au Club Nautique - Coût : 60 \$ - Matériel requis : Tapis de sol**

Si vous êtes intéressé, **vous pouvez vous inscrire** en transmettant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone et adresse courriel) **AVANT LE 15 JANVIER** à [direction@villelacsergent.com](mailto:direction@villelacsergent.com) ou par téléphone au 418-875-4854.

Le paiement devra se faire par **chèque libellé au nom de Ville de Lac-Sergent ou en argent comptant** aux bureaux de l'Hôtel de ville avant le début des cours.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec madame Diane Pinet, conseillère municipale, à [conseiller3@villelacsergent.com](mailto:conseiller3@villelacsergent.com)

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes et une bonne et heureuse année 2020!

Yves Bédard  
Maire